Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pôle de Buchy – Siège Social
252 route du Rouen, 76 750 Buchy

Décision du Président

N°2026 / 44

OBJET : Achat d'une solution de téléphonie pour le bâtiment intercommunal

Monsieur le Président,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2026-05-06-073 du 6 mai 2026 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président,

Vu les articles L. 2122-1 et R. 2122-8 du Code de la Commande Publique,

Considérant que le marché correspond à la famille homogène « téléphonie filaire » dont le montant total est inférieur à 60 000 € hors taxe en 2026,

DECIDE

Article 1 : D'approuver la passation d'un contrat de fourniture et maintenance d'un système de téléphonie, auprès de la société NFCOM (8 rue Pierre Gilles de Gennes – 76 150 – Saint-Jean-du-Cardonnay), dans le cadre du déménagement des bureaux administratifs de la Communauté de Communes, pour un total de 8 393 € HT, soit 10 071,6 € TTC, composé :

- D'une prestation de fourniture et d'installation d'une solution IPBX
- D'une fourniture de licences téléphoniques
- D'une maintenance des installations

Article 2 : De préciser que le contrat est passé pour une durée d'un an, et est reconductible pour deux années.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et la Responsable du Service de Gestion Comptable sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Buchy, le 23 septembre 2026

Le Président

Eric HERBET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Inter-Caux-Vexin Siège Social 252 route de Rouen 76750 BUCHY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20260923-2026_44-AI
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026